

Budget du Québec 2010 : un budget responsable qui propose un plan crédible pour atteindre l'équilibre budgétaire en 2013-2014

Laval, mercredi, le 31 mars 2010 - La Chambre de commerce et d'industrie de Laval (CCIL) est satisfaite du budget présenté hier par le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Bachand.

La CCIL est d'accord avec la décision d'augmenter la TVQ au lieu d'augmenter l'impôt des entreprises et des particuliers et juge appropriée l'augmentation de certains tarifs, comme les taxes sur l'essence, les frais d'électricité, de scolarité ainsi qu'une contribution au nouveau fonds de santé ».

« Nous jugeons que les hausses envisagées seront moins dommageables pour l'économie que des hausses d'impôt sur les revenus. Nous espérons seulement que les contributions des Québécoises et Québécois serviront à financer les services spécifiques, tels que l'éducation, la santé, le transport collectif et non pas à financer d'autres projets futurs », a commenté Diane Fellice, présidente de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval.

Cependant, la CCIL espère que les augmentations de tarifs annoncées pour les prochaines années seront mises en vigueur au moment promis et qu'elles ne seront pas reportées quand sera venu le temps de les appliquer. La qualité des services fournis à la population en dépend.

« D'autre part, la CCIL salue l'initiative du ministre des Finances de geler le salaire des élus pour une période de deux ans. Même si la mesure aura peu de répercussions sur les finances publiques, il est important pour les élus de montrer l'exemple. Ce sont tous les acteurs de la société québécoise qui sont appelés à participer à différentes mesures pour maintenir et bâtir notre prospérité », a tenu à ajouter la présidente de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval.

Un des points forts du budget provincial 2010 est sans contredit le plan présenté pour atteindre le déficit zéro en 2013-2014. La CCIL se réjouit des efforts mis en place pour y arriver et reconnaît la volonté évidente du Gouvernement qui prend des actions concrètes pour réduire la dette. « Voilà un objectif responsable qui permettra de faire sortir le Québec du peloton de tête des sociétés les plus endettées de l'OCDE », a ajouté Mme Fellice.

Dans le contexte économique actuel et compte tenu que la reprise économique est encore incertaine, il est important de préserver la compétitivité des entreprises lavalloises. La CCIL voit d'un œil très favorable le maintien de l'abolition de la taxe sur le capital annoncée dans les budgets précédents.

« Somme toute, nous sommes d'avis que le budget est un bon budget, axé sur le maintien de la vitalité économique lavalloise », a conclu Diane Fellice.

À propos de la Chambre

La Chambre de commerce et d'industrie de Laval, une des plus importantes au Québec, est au service des gens d'affaires depuis 1967. Depuis plus de 40 ans, la Chambre s'emploie à valoriser le dynamisme et la compétence des gens d'affaires lavallois, et par le fait même, elle assume pleinement sa vocation de catalyseur et d'animatrice des forces vives de tous les secteurs économiques de la région.